

Cahier des charges « Evaluation de la Stratégie internationale de la France pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable »

Lien technique	<p>Flore Ganon, Responsable plaidoyer Droits et services essentiels</p> <p>Pauline Verrière, Responsable plaidoyer Système Alimentaire et crise climatique</p> <p>Veronica Velasquez, Chargée de campagne pour la justice climatique</p>
Titre de travail	<p>Evaluation de la Stratégie internationale de la France pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable</p>
Contexte	<p>En 2019, la France a adopté une Stratégie internationale pour la Sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable, afin d'orienter l'ensemble des actions françaises dans ces domaines pour répondre à cinq objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire et de la nutrition ; - Développer les systèmes agricoles et alimentaires durables ; - Renforcer l'action française sur la nutrition ; - Appuyer la structuration de filières agroalimentaires durables pour favoriser la création d'emplois décents dans les territoires ruraux, notamment pour les jeunes ; - Renforcer les actions d'assistance alimentaires aux populations vulnérables et améliorer leur résilience aux causes de l'insécurité alimentaire. <p>Initialement prévues pour couvrir une période de 5 ans (2019-2024), la France a décidé de prolonger ces orientations stratégiques jusqu'en 2025.</p> <p>2025 va être une date charnière pour tirer un bilan de la mise en œuvre de cette stratégie et en adopter une nouvelle qui tienne compte de ce bilan.</p> <p>Afin de porter un plaidoyer ambitieux en la matière, Action contre la Faim souhaite proposer une évaluation indépendante de la mise en œuvre par la France de cette stratégie.</p>
Objectif des recherches	<p>Analyser la mise en œuvre effective ou non par la France de sa stratégie internationale pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable.</p> <p>Ces recherches viendront alimenter le travail de plaidoyer d'Action contre la Faim pour une évaluation par la France de sa stratégie et l'adoption d'une nouvelle stratégie qui tienne compte du bilan tiré de cette évaluation.</p>
Méthodologie	<p>Le-la consultant-e proposera une méthodologie pour évaluer la stratégie de la France, cette méthodologie tiendra compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des indicateurs identifiés dans la stratégie de la France ; - Des indicateurs identifiées dans la feuille de route nutrition de la France ;

	<ul style="list-style-type: none"> - De la méthodologie développée par Action contre la Faim, CCFD-Terre Solidaire et Oxfam dans le cadre de son rapport Une pincée d'agroécologie pour une louche d'agro-industrie. - Le travail engagé par GHA sur l'évaluation des dépenses nutrition par la France. - D'autres sources identifiées par le·la consultant·e. Notamment, le·la consultant·e pourra proposer d'autres approches pour mener cette évaluation. Outre les engagements financiers, le·la consultant·e pourra étudier les engagements politiques de la France sur les orientations de cette stratégie. <p>Un travail de co-construction sera effectué avec les équipes d'ACF pour retenir le cadre d'analyse et la méthodologie la plus pertinente par rapport à l'objectif d'étude poursuivi.</p>
Livrables et usages des résultats de recherches	<p>Le·la consultant·e fournira un pré-rapport qui détaille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse des indicateurs retenus ainsi que la méthodologie utilisée - Un bilan de la mise en œuvre par la France de sa stratégie 2019 – 2023/2024 - Des pistes de recommandations pour l'adoption d'une future stratégie <p>Le·la consultant·e participera à une réunion de cadrage avec ACF, une réunion de suivi et à une réunion de conclusion de l'étude.</p>
Date limite de réception du devis	<p>Un devis établi sur base du présent cahier des charges par voie électronique uniquement auprès de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Flore Ganon fganon@actioncontrelafaim.org, - Pauline Verrière pverriere@actioncontrelafaim.org. <p>Le pré-rapport du·de la consultant·e devra être remis au plus tard le 29 janvier 2025.</p>

Annexe 1: Calendrier indicatif

DATE	Etapes
Du 15 au 25 novembre 2024	Candidatures
26 au 28 novembre 2024	Entretiens et choix du·de la candidat·e
29 novembre au 2 décembre 2024	Accord sur les termes du contrat et signatures. Envoi des ressources identifiées par ACF et session de cadrage avec l'équipe ACF
16 décembre 2025	Soumission de la méthodologie
19 décembre 2025	Réunion de cadrage de la méthodologie
17 janvier 2025	Envoi des premières données du·de la consultant·e et session de suivi pour ajustement des besoins et nouvelles recherches du·de la consultant·e

29 janvier 2025	Soumission du pré-rapport
3 février 2025	Session de clôture

Comment candidater à l'appel d'offre :

Le devis devra être soumise avant le 25 novembre 2024 à 23:59 CEST (Paris), ne devra pas dépasser 10 000€ et doit être envoyé à Flore Ganon fganon@actioncontrelafaim.org, Pauline Verrière pverriere@actioncontrelafaim.org et Véronica Velasquez Veronica.Velasquez@actionaid.org.

Le devis devra inclure les éléments suivants :

- Noms et statuts professionnels de la personne ou structure qui répond à l'appel d'offre.
- Un CV détaillé mentionnant des expériences dans un domaine similaire et/ou pertinent.
- Au moins deux références d'un travail de consultance pour une éventuelle prise de contact par nos organisations.
- Une proposition technique comprenant notamment les éléments suivants : échancier de travail, méthodologie de collecte des données...
- Une proposition financière mentionnant le forfait journalier du-de la ou des consultant·e·s, le nombre de jours de travail facturés, les autres coûts planifiés, le coût total (incluant les taxes) de la proposition.